

LES COURS D'ÉTÉ ET LE RELEVÉ DU M.E.L.S.

Chers parents,

Le Collège de l'Assomption n'offrira pas de cours d'été durant la période estivale et ce, autant au premier cycle qu'au deuxième cycle. Si votre enfant doit suivre un cours d'été dans l'une des matières de base (mathématique, français ou anglais) en 1^e, 2^e, 3^e ou en 4^e secondaire (français ou anglais), vous devrez l'inscrire à un endroit qui offre de tels cours. Voici quelques suggestions (voir le cahier ci-joint) :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Collège Jean-Eudes▪ Collège Letendre▪ Collège de Montréal▪ École secondaire Duval▪ UQÀM | <u>Préparation aux examens de 4^e et 5^e secondaire</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Succès scolaire▪ SPAÉ |
|---|---|

Pour les parents des élèves de 4^e et 5^e secondaire seulement!

Vous recevrez le bulletin du Collège et un relevé de notes officiel du M.E.L.S. : le premier, le bulletin du Collège, qui est joint à cet envoi et dans la semaine du 5 juillet 2010, le relevé du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. C'est le **résultat inscrit sur le relevé du M.E.L.S. qui détermine ou non la réussite d'un cours**, peu importe la note inscrite sur le bulletin du Collège. Nous profitons également de l'occasion pour vous transmettre l'horaire de la session d'examen d'août 2010. L'élève et la famille **sont responsables** de vérifier sur le relevé de notes reçu du M.E.L.S. si toutes les matières du M.E.L.S. ont été réussies.

L'élève, après avoir suivi ou non un cours d'été, peut se présenter à la reprise du mois d'août aux dates indiquées sur l'horaire ci-joint. Cependant ce dernier doit confirmer la reprise désirée, en indiquant le code du cours et son nom, obligatoirement par courriel avant de se présenter au Collège à :

marie-claude.chayer@classomption.qc.ca

Chaque année, au début d'août, le Collège permet à l'élève qui a échoué en juin de se présenter aux épreuves de reprise en 4^e et 5^e secondaire. Se présenter à une épreuve de reprise *sans préparation ou révision* de la matière est loin d'assurer le succès. C'est la raison pour laquelle le Collège recommande à l'élève de suivre un cours d'été préalablement à sa reprise, une façon assurément d'augmenter ses chances de succès.

Tous les examens de reprise se dérouleront au Collège et des frais de 10 \$ seront exigés au début de chaque examen. Voici la liste des examens de la session d'août 2010 :

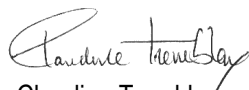
4^e secondaire

- Histoire et éducation à la citoyenneté
- Mathématique SN
- Mathématique TS
- Science et technologie de l'environnement
- Science et technologie

5^e secondaire

- Anglais
- Français écriture
- Mathématique SN
- Mathématique TS

Veuillez accepter, chers parents, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Claudine Tremblay
Directrice adjointe
Services à l'enseignement – 1^{re} cycle



André Foisy
Directeur adjoint
Services à l'enseignement – 2^e cycle



Jocelyn Roy
Directeur des services éducatifs